



Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Distr.: Générale
4 octobre 2006

Français
Original: Anglais

Troisième session

Vienne, 9-18 octobre 2006

Points 6 et 8 de l'ordre du jour provisoire*

Assistance technique

Questions budgétaires et financières

Activités d'assistance technique et questions budgétaires et financières

Note du Secrétariat

1. Par sa résolution 55/25 du 15 novembre 2000, l'Assemblée générale a décidé que, jusqu'à ce que la Conférence des Parties à la Convention instituée en application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée en décide autrement, un compte serait administré dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale afin de fournir aux pays en développement et aux pays en transition l'assistance technique dont ils pourraient avoir besoin pour appliquer la Convention et les Protocoles qui s'y rapportent, y compris pour prendre les mesures préparatoires nécessaires à cette application.
2. Afin d'appliquer la résolution 55/25 de l'Assemblée générale, un compte subsidiaire a été ouvert dans le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour fournir les activités susmentionnées.
3. À sa deuxième session tenue à Vienne du 10 au 21 octobre 2005, la Conférence des Parties à la Convention instituée en application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée a adopté la décision 2/6, dans laquelle elle a décidé de constituer un groupe de travail provisoire à composition non limitée pour la conseiller et l'aider à s'acquitter de son mandat sur l'assistance technique. Dans la même décision, elle a décidé que le groupe de travail se réunirait au cours de sa troisième session et qu'il tiendrait au moins une réunion intersessions avant sa quatrième session; et a demandé au Secrétariat de lui présenter à sa quatrième session de la Conférence des Parties un rapport sur les activités d'assistance technique pertinentes.

* CTOC/COP/2006/1.



4. En s'appuyant sur les instructions données par la Conférence des Parties et son groupe de travail, le Secrétariat élaborera des propositions budgétaires pour répondre aux besoins identifiés en matière d'assistance technique. Ces propositions, qui seront présentées à la Conférence des Parties pour adoption, seront élaborées sur la base d'un programme global auquel les contributions pourraient être versées. Un tel budget-programme comprendrait des sous-éléments clairement définis pour assurer à la fois la flexibilité et la transparence de son financement, de sa mise en œuvre et de son suivi.

Annexe

Rapport financier non vérifié sur l'utilisation des contributions versées au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale – élément Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Tableau 1
État des contributions annoncées mais non acquittées au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale – élément Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – au 30 septembre 2006
 (En dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>Montants annoncés</i>					<i>Total (a)</i>	<i>Montants versés (b)</i>	<i>Montants non acquittés (a)-(b)</i>
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2004-2005</i>	<i>2006-2007</i>			
Autriche	35 956	-	-	-	-	35 956	35 956	-
Canada	-	129 776	41 379	-	-	171 155	171 155	-
France	-	200 123	-	-	-	200 123	200 123	-
États-Unis d'Amérique	421 590	177 910	200 000	17 000	-	816 500	816 500	-
Grèce	-	-	30 000	-	-	30 000	30 000	-
Italie ^a	13 549	238 377	227 390	163 094	-	642 410	642 410	-
Japon	300 000	433 410	94 000	-	-	827 410	827 410	-
Monaco	-	-	16 432	-	-	16 432	16 432	-
Norvège	13 047	-	-	-	-	13 047	13 047	-
Pologne	19 726	-	-	-	-	19 726	19 726	-
Total partiel	803 868	1 179 596	609 201	180 094	-	2 772 759	2 772 759	-
Dons publics								
Fondation asiatique pour la prévention du crime ^b	9 397	35 846	-	-	-	45 243	45 243	-
Total	813 265	1 215 442	609 201	180 094	-	2 818 002	2 818 002	-

^a L'Italie a versé une contribution d'un montant total de 689 610 dollars des États-Unis dont 47 200 ont été virés et utilisés pour des activités visant à lutter contre la criminalité transnationale organisée au Brésil et au Viet Nam.

^b La Fondation asiatique pour la prévention du crime a versé une contribution d'un montant total de 55 243 dollars des États-Unis dont 10 000 ont été virés sur le projet R21 et utilisés pour des activités visant à lutter contre la criminalité transnationale organisée au Viet Nam (Asie).

Tableau 2
Prévisions des fonds disponibles au 31 décembre 2007
 (En dollars des États-Unis)

I. Recettes	
a. Contributions reçues au 30 septembre 2006	2 818 002
b. Plus: Intérêts disponibles	10 783
c. Plus: Soldes inutilisés des exercices antérieurs	70 081
d. Plus: Recettes diverses	5 235
Montants disponibles pour les dépenses (a+b+c+d)	2 904 101
II. Besoins	
e. Montant total des dépenses pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2005	2 091 396
f. Plus: Crédits alloués au titre de l'exercice 2006	428 593
g. Plus: Prévisions pour 2007	384 087
Montant total des besoins pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2005 (e+f+g)	2 904 076
Estimation des fonds disponibles (I-II)	25

Tableau 3
Besoins par objet de dépense
 (En dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Dépenses de 2000 à 2005</i>				<i>Estimations pour 2006-2007</i>			<i>Total des dépenses prévues pour 2000-2007</i>
	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2004-2005</i>	<i>Total</i>	<i>Crédits ouverts 2006</i>	<i>Estimations pour 2007</i>	<i>Estimations pour 2006-2007</i>	
Personnel et dépenses connexes	157 534	357 641	177 240	692 415	142 952	216 900	359 852	1 052 267
Consultants et experts	0	0	0	0	23 500	30 000	53,500	53 500
Frais de voyage des représentants	557 036	-	36 581	593 617	150 000	0	150 000	743 617
Frais de voyage du personnel	7 876	18 342	21 360	47 578	42 000	60 000	102 000	149 578
Services contractuels	183 074	41 754	30 390	255 218	18 800	30 000	48 800	304 018
Achats	-	26 500		26 500	0		0	26 500
Dépenses de fonctionnement	900	-	2 200	3 100	2 034	3 000	5 034	8 134
Bourses, subventions et autres	111 037	121,891		232 928	0	0	0	232 928
<i>Total partiel des dépenses directes</i>	<i>1 017 456</i>	<i>566 129</i>	<i>267 771</i>	<i>1 851 356</i>	<i>379 286</i>	<i>339 900</i>	<i>719 186</i>	<i>2 570 542</i>
Dépenses d'appui au programme	131 674	73 557	34 810	240 041	49 307	44 187	93 494	333 535
Total	1 149 130	639 685	302 581	2 091 396	428 593	384 087	812 680	2 904 076